

Participants : Philippe Lafargue, Dominique Dubois, Antoine Billet, Nicole Oheix, Daniel Cuquemel, Yvan Lecerf, Denis Lefebvre, Sophie Caublot.

1. COTISATIONS 2021 :

Yvan Lecerf nous communique les informations suivantes à ce jour :

- COTISATIONS 2021 = 7000 €
- COMPTE COURANT = 11128 €
- LIVRET A = 23191 €
- Il est unanimement décidé que, pour faciliter la préparation de la prochaine assemblée générale, les comptes financiers seront arrêtés au 31 juillet 2021

2. CORRECTION ET VALIDATION DU PROJET DE STATUT ASA ASDP :

Dossier bien avancé.

Suite aux remarques de Monsieur Julien SELLIER, adjoint au chef de bureau de l'environnement et de la concertation à la Préfecture de la Manche, les modifications suivantes ont été discutées et approuvées:

- ART 1, suppression du T du mot « définit »
- ART 1, suppression de la note de bas de page concernant le changement de propriétaire d'une parcelle. Le nouveau propriétaire n'a pas besoin de se manifester car le changement est transmis par le service des impôts.
- ART 13, suppression de l'indice de note de bas de page.
- ART 15, il est décidé que le syndicat sera composé de 6 membres et 6 suppléants, afin de se conformer à la législation.
- ART 30, il convient de spécifier les redevances spéciales dans un article séparé, soit ART 31.

Après avoir évoqué la durée de vie de l'ASA dans les conditions actuelles, il est unanimement décidé de la porter à 20 ans.

Dominique Dubois souligne l'importance de l'assurance du Président qui porte une lourde responsabilité. Les termes de cette assurance devront être scrupuleusement analysés .

Philippe Lafargue souhaite modifier l'objet de la demande de passage en ASA . La formulation d'Antoine Billet est retenue: "organiser la régulation des relations entre l'administration et les administrés concernés par la protection du littoral."

3. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 AOÛT 2021 :

La prochaine réunion du syndicat qui aura pour objet de valider les rapports moral et financier aura lieu:

Lundi 2 août à 17H30 (le lieu vous sera communiqué ultérieurement)

4. ACTION DE COMMUNICATION ÉTÉ 2021 :

Une campagne de communication basée sur, d'une part une reproduction de cartes postales anciennes de Denneville-Plage et d'autre part une présentation de l'ASDP, est envisagée au bureau d'information touristique. Le projet et son impact financier sont acceptés à l'unanimité.